

# SECTIONS EUROPEENNES

## AU LYCEE DUMONT D'URVILLE

INFORMATIONS A LIRE AVANT D'IMPRIMER ET DE COMPLETER LE DOSSIER DE CANDIDATURE 2020-2021

### 1 - Candidature

Complétez et **remettez le dossier de candidature avec les pièces justificatives directement au secrétariat du chef d'établissement de votre collège d'origine** pour transmission au lycée Dumont d'Urville **avant le : VENDREDI 22 MAI 2020 délai de rigueur.**

***👉 Pendant la période de confinement, merci de privilégier le retour du dossier par mail.***

### 2 - Examen de la candidature

Le lycée Dumont d'Urville propose deux classes de section européenne Anglais : une section européenne avec une Discipline Non Linguistique (DNL) en Mathématiques et une section européenne avec une DNL en Histoire-géographie.

Les sections européennes Espagnol et Italien proposent une DNL en Histoire-Géographie uniquement.

La DNL correspond à 1 heure de cours par semaine, la 2ème heure correspond à une heure de renforcement linguistique.

Les élèves sont recrutés sur la base de l'examen du dossier de candidature dûment rempli. Une commission de recrutement se tiendra dans l'établissement.

#### **CRITERES RETENUS POUR L'EXAMEN DES DOSSIERS:**

- *La motivation de l'élève*
- *Son niveau dans la langue vivante de la Section Européenne choisie, lui permettant d'envisager les enseignements dans la DNL*
- *De bons résultats globaux*
- *Un engagement sur trois ans et une capacité à répondre à une charge de travail supplémentaire jusqu'en Terminale*
- *Un comportement adapté en classe.*

### 3 - Affectation et résultats

Si vous ne relevez pas du secteur de recrutement du lycée Dumont d'Urville, vous devrez compléter une demande de dérogation pour convenance personnelle dans le cadre de la procédure Affelnet (demande à formuler auprès du collège au 3<sup>ème</sup> trimestre).



**Déposer un dossier de candidature pour une section européenne n'équivaut pas à une affectation automatique au lycée Dumont d'Urville. L'admission définitive sera subordonnée à la décision d'orientation en Seconde et à celle de l'affectation au lycée Dumont d'Urville par la DSDEN du Var. Aucun résultat ne pourra être communiqué avant l'affectation officielle.**